

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/12/2025 - 22678 - 2023 B 02393 - 901 558 817 - A.BARRIET

A.BARRIET

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 30 impasse du Prieuré, 49260 ARTANNES SUR THOUET

901 558 817 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFIER
LE 06 DEC. 2025

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 838 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Perte de l'exercice :	-1 838 euros
-----------------------	--------------

Affectation du résultat :

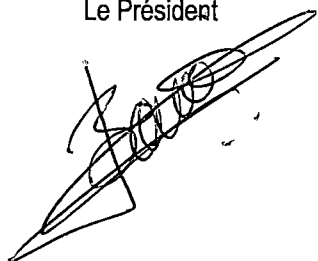
Au compte « report à nouveau »	-1 838 euros
--------------------------------	--------------

S'élevant ainsi à -3 610 euros

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

Certifié conforme

Le Président



COMPTES APPROUVÉS PAR L'A.G.O. DU 30/06/25

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

ACTIF	Brut ①	Amort. Provisions ②	Net ③	31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	012			
- Autres	014	016			
Immobilisations corporelles	028	030			
Immobilisations financières (1)	040	042		9 500	9 500
(5) TOTAL I	044	048		9 500	9 500
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	052			
Stocks marchandises	060	062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	070			
Autres créances (3)	072	074			
Valeurs mobilières de placement	080	082			
Disponibilités	084	086		7 442	8 594
Charges constatées d'avance	092	094			
TOTAL II	096	098		7 442	8 594
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	112		16 942	18 094

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	120	10 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	
Report à nouveau	134	-1 772
Résultat de l'exercice	136	-1 838
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
TOTAL I	142	6 391
Provisions pour risques et charges	154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	1 142
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	
Comptes courants d'associés	173	9 409
Autres dettes	175	
Produits constatés d'avance	174	
TOTAL III	176	10 551
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	16 942

Renvois :			
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises		(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
Production vendue biens			215	214	
Production vendue services			217	218	
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier		immobilier)		242	1 838
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243		244	
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)		255		254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :				262	
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation (II)				264	2 951
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-2 951
Produits financiers			III	280	1 899
Produits exceptionnels			IV	290	
Charges financières			V	294	
Charges exceptionnelles :			VI	300	
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)					
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-1 052
B - RÉSULTAT FISCAL				312	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)					1 838
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Investissement et souscription outre-mer	344				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	1 838
Déficits antérieurs reportables		3 576	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					1 838